



BELLEDUNE...*sans limite!*

RAPPORT ANNUEL 2013



TABLE DES MATIÈRES

Comités du conseil d'administration 2013	1
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président-directeur général	3
Fabrication, montage et expédition – le tout depuis le Port de Belledune!	4
Administration portuaire de Belledune – États financiers condensés	6
Rapport de la direction	7
Rapport du vérificateur indépendant	8
État condensé des résultats et du résultat global	9
État condensé de la situation financière	10
Notes aux états financiers condensés	11
Jalons - Énergie NB fête ses vingt ans au Port de Belledune	15
Jalons - Shaw Resources célèbre cinq ans au Port de Belledune	16

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

112, promenade Shannon
Belledune, Nouveau-Brunswick E8G 2W2 Canada
Tél : 1.506.522.1200
Télec : 1.506.522.0803
info@portofbelledune.ca

www.portdebelledune.ca

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président : Léo Cormier
Barry Kyle
Claude Doucet
Jean Guy Dubé
Greg Riordon

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidente : Alberta Buttimer
Président sortant : Albert Doucet
Léo Cormier
Paul Shannon
Danika Keeley

COMITÉ DES FINANCES

Présidente : Alberta Buttimer
Albert Doucet
Claude Doucet
Jean Guy Dubé
Danika Keeley

COMITÉ DU DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

Président : Greg Riordon
Président sortant : Harry H. Williamson
Jean Guy Dubé
Albert Doucet
Paul Shannon
Danika Keeley

COMITÉ DES DONS

Président : Léo Cormier
Président sortant : Claude Doucet
Barry Kyle
Léo Cormier
Paul Shannon



*Debout – de gauche à droite : Albert Doucet, Greg Riordon, Alberta Buttimer, Danika Keeley, Léo Cormier, Paul Shannon, Jean Guy Dubé
Assis – de gauche à droite : Rayburn Doucett, Barry Kyle, Harry H. Williamson, Claude Doucet*

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Je suis très heureux de vous annoncer que le Port célèbre une autre réalisation d'importance : pour une neuvième année successive, le Port affiche des bénéfices records. Au début de l'année, l'Administration portuaire de Belledune a dû surmonter beaucoup d'obstacles, notamment la fin de plusieurs contrats de longue durée. Il s'agissait d'abord de l'entente conclue avec Arrimage de l'Est du Canada, une entreprise d'arrimage renommée pour sa souplesse exceptionnelle et la qualité de ses services, puis de l'entente conclue avec Énergie NB, l'un des locataires principaux du Port et l'exploitant du terminal 2, qui a également célébré cette année le 20^e anniversaire de son partenariat avec le Port de Belledune, et enfin de l'entente conclue avec Irving Oil, l'exploitant de l'installation d'entreposage de liquides en vrac. Ces entreprises ont toutes renouvelé leur entente respective avec le Port, un gage de leur soutien et de leur engagement continu à son égard. Nous en sommes très reconnaissants. Je tiens donc à féliciter le président-directeur général et le personnel d'avoir su négocier avec succès le renouvellement de toutes ces ententes, assurant ainsi la viabilité à long terme du Port. Par ailleurs, l'excellent rendement financier affiché au cours d'une récession mondiale témoigne des activités intenses du Port, de la mobilisation efficace de ses ressources et du service de qualité qu'il offre; il s'agit là de tout un exploit!

Les excellentes relations qu'elle entretient avec les autorités gouvernementales fédérales et provinciales au fil des ans ont permis à l'APB d'améliorer grandement son infrastructure et de faire ainsi un grand pas pour développer ses forces et ses capacités. Par conséquent, je voudrais remercier les administrations fédérale et provinciale ainsi que le conseil municipal de leur soutien et de leur confiance immuables à notre endroit.

Le rôle que nous jouons dans la région est très important pour nous, et nous tentons continuellement de satisfaire aux plus hauts niveaux d'éthique rigoureuse au chapitre

des affaires. Notre responsabilité d'entreprise est ancrée dans les activités commerciales quotidiennes de nos employés, et nous nous efforçons de faire d'importants progrès sur les plans social et environnemental.

La dernière année a présenté sa dose de défis, et je suis reconnaissant des efforts et de l'engagement continus de notre petite équipe d'employés, qui a encore une fois su contribuer grandement à une année remarquable. Je souhaite surtout remercier M. Rayburn Doucett, notre président-directeur général, dont l'expérience, la persévérance et le dévouement complet à l'égard du Port de Belledune a sans aucun doute été la clé de sa réussite au fil des ans.

Je désire également remercier sincèrement tous les membres actuels et précédents du conseil d'administration pour les efforts qu'ils ont déployés au fil des années pour le compte du Port. Je souligne particulièrement l'apport de deux anciens présidents de comités du conseil d'administration, Claude Doucet et Harry H. Williamson, dont les mandats respectifs ont pris fin en 2013. Je tiens à les remercier de leur compétence, de leur dévouement et de leur temps. Ils ont tous deux été des « joueurs clés » dans l'atteinte de nos objectifs au cours des neuf dernières années.

Je suis persuadé que, grâce à notre équipe proactive, à notre réseau de soutien dynamique et à notre vision stratégique, nous sommes bien positionnés pour consolider notre réussite au cours des prochaines années; l'année 2014 s'annonce comme une année des plus stimulantes et productives pour le Port de Belledune et la région.

Barry Kyle
Président du conseil d'administration



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

L'année 2013 a permis au Port de Belledune de composer avec brio avec les réalités et les défis qui s'annoncent pour les prochaines années, surtout à la lumière du ralentissement économique mondial qui perdure. En tant que président-directeur général, je suis très fier de vous signaler que le Port a, une fois de plus, atteint et même dépassé ses objectifs financiers en touchant un bénéfice net de plus de 2 millions de dollars. Notre succès est attribuable en grande partie aux efforts ciblés et conjugués de nos clients, de tous les ordres de gouvernement, de nos employés, de notre conseil d'administration et de nos exploitants de terminaux Glencore Canada Corporation-Brunswick Smelter, Énergie NB et Arrimage de l'Est du Canada, dans le soutien inlassable qu'ils offrent à nos clients.

L'année 2013 marque une étape extrêmement importante pour le Port de Belledune. Au cours de l'année, nous avons signé des contrats de longue durée avec Arrimage de l'Est du Canada pour le terminal 3, avec Énergie NB comme exploitant du terminal 2 et avec Irving Oil comme exploitant de l'installation d'entreposage de liquides en vrac. Les pourparlers avec l'exploitant du terminal 1, soit Glencore Canada Corporation-Brunswick Smelter, se poursuivent. Nous ne ménageons certes aucun effort pour consolider et élargir nos activités actuelles et trouver de nouveaux clients, mais nous nous attarderons aussi aux possibilités de discussions entourant la diversification du bassin de marchandises en matière de vrac, de rupture de charge et d'unités de charges de cet exploitant. Ces nouvelles possibilités contribueront à améliorer la capacité de cargaison ainsi qu'à créer des emplois et des retombées économiques dans l'ensemble de la région, et ce, pour les années à venir. Nous nous attendons à ce que notre succès se poursuive en 2014, car nous persistons à nous efforcer d'augmenter le transport maritime tout en maintenant les coûts à un faible niveau. Par exemple, nous explorons activement les nouveaux marchés des agrégats, qui sont abondants et de qualité supérieure dans cette région.

L'Administration portuaire a comme politique d'être un participant actif et un partenaire des collectivités environnantes. Les activités que nous entreprenons à cet égard sont décrites dans notre publication CargoFlex Info intitulée Ancré dans notre collectivité.

Nous nous efforçons en outre d'être un bon employeur. Nous avons beaucoup de chance de vivre et de travailler dans une collectivité favorable et propice aux affaires. En retour, nous apportons notre soutien en effectuant des dons à des groupes et activités méritants de la région, comme le Tournoi de golf de la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur, la collecte de fonds « Patinons pour le cœur » de la Fondation des maladies du cœur du Canada, l'organisation « The Spirit of Christmas », le théâtre et les activités physiques et ludiques, pour n'en nommer que quelques-uns. Le Port a versé à ces œuvres plus de 80 000 \$ en dons en 2013.

Nous tenons également compte de notre atout le plus important : nos employés. J'aimerais donc remercier tout le personnel de l'Administration portuaire de Belledune, qui se soucie avant tout de produire des résultats d'une manière sûre et responsable jour après jour, nos services d'arrimage spécialisés et nos actionnaires, qui nous appuient et qui ont la même vision que nous en matière de croissance, et, enfin, tous les membres actuels et précédents de notre conseil d'administration, dirigés par Barry Kyle, qui, pour la quatrième année consécutive, a été nommé parmi les 50 meilleurs PDG du Canada atlantique par le magazine Atlantic Business, pour les efforts inlassables, le dévouement, l'inspiration et le soutien incessant qu'ils ont offert autant à moi qu'à toute l'équipe de direction.

Notre slogan, « Belledune... sans limite! », évoque à merveille nos projets de diversification des activités en 2014. Nous nous rendons là où il le faut et communiquerons avec le nombre de personnes nécessaire pour attirer les activités dont nous avons besoin. Nous avons la bonne équipe, les bonnes installations et la rigueur pour atteindre nos buts.

Ça bouge vraiment au Port de Belledune!

Rayburn Doucett
Président-directeur général





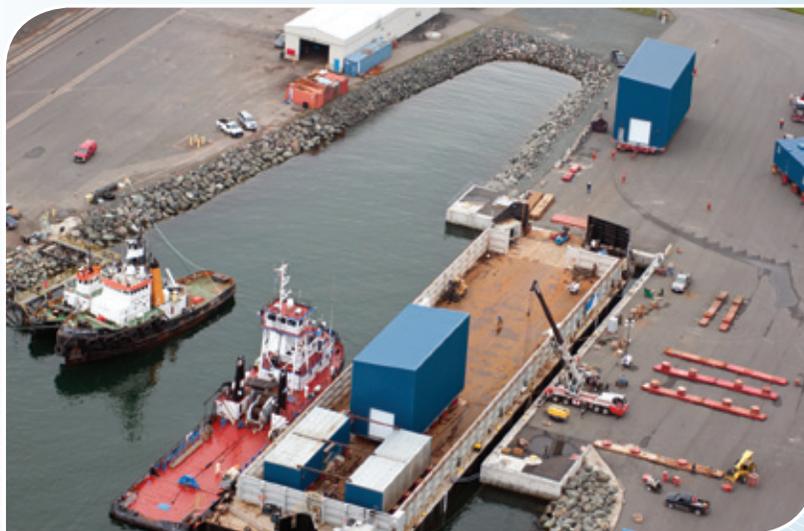
04

Fabrication, montage et expédition – LE TOUT DEPUIS LE PORT DE BELLEDUNE!

MQM Quality Manufacturing

En 2013, MQM Quality Manufacturing a investi six mois dans la fabrication et le montage d'une énorme pièce d'équipement, qui, au final, s'est avérée être un engin de mise et de reprise au tas. Construit par étapes à l'atelier de MQM, à Tracadie (N.-B.), l'engin a été monté dans une zone extérieure au terminal 4 du port.





Man Diesel & Turbo

MAN Diesel & Turbo fut le premier locataire des installations de fabrication modulaire du Port de Belledune. C'est en 2013 que le fruit des activités se déroulant dans les installations a été transporté au terminal pour barges (le terminal 4) du port, d'où on l'a chargé sur une barge en partance vers le Nunavik (Qc).



Des projets de ce genre s'accompagnent toujours de défis à relever, mais le fait que **MQM** et **MAN Diesel & Turbo** travaillaient sur place au Port de Belledune a aidé à atténuer certains des risques et à assurer un accès aux installations d'expédition, ce qui leur a par ailleurs permis d'expédier par voie maritime des composants déjà montés, plutôt que d'avoir à expédier de nombreuses petites pièces.

L'Administration portuaire de Belledune est fière de voir que de tels projets sont menés à bien au terminal 4 ainsi qu'à l'installation de fabrication modulaire. Elle se réjouit aussi à l'idée de trouver de nouvelles possibilités de collaboration avec MQM, MAN Diesel & Turbo et d'autres sociétés du genre dans la région, dans la province et partout au Canada atlantique. C'est en travaillant ensemble pour créer des synergies, tirer le meilleur parti du savoir-faire des autres et mettre les infrastructures disponibles à profit que nous nous assurerons de suivre la voie du succès.



ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

LE 31 DÉCEMBRE 2013



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers résumés ci-joints ont été préparés par la direction à partir des états financiers préparés conformément aux normes internationales d'information financière. La direction est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de ces états financiers. La direction a exercé son jugement dans le choix des principes ou des méthodes les plus appropriées à l'Administration portuaire de Belledune ("l'Administration") et dans les estimations où ce jugement est nécessaire pour déterminer le montant déclaré.

L'Administration maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs internes qui fournies à la direction l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des documents comptables fiables sont maintenus. Ces systèmes comprennent des conventions et des procédures écrites et une structure organisationnelle qui sépare les tâches.

Le Conseil d'administration est responsable de superviser la direction dans le processus de la communication de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers.

Afin d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité, un Comité de vérification a été nommé afin de superviser, au nom du Conseil d'administration, le processus de

la communication de l'information financière. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le Comité examine les états financiers de l'Administration et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité de vérification examine également les rapports préparés par le vérificateur de l'Administration en ce qui concerne les conventions et procédures comptables de l'Administration ainsi que ses contrôles internes. Le Comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du Comité de vérification.

Le Comité de vérification a également la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'Administration qui est nommé chaque année par le Conseil d'administration.

27 février 2014



Alberta Buttimer, CA

Présidente du Comité de vérification



Rayburn Doucett

Directeur général

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état résumé de la situation financière et l'état résumé des résultats et du résultat global, sont tirés des états financiers complets de l'Administration portuaire de Belledune au 31 décembre 2013 et pour l'exercice terminé à cette date. Nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 27 février 2014.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes internationales d'information financière utilisées pour la préparation des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers vérifiés dans le but de fournir une vue d'ensemble de la situation financière et des ressources de l'Administration portuaire de Belledune.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 constituent un résumé fidèle de ces états financiers sur la base décrite ci-dessus.



Comptables agréés

Moncton, Nouveau-Brunswick

27 février 2014

ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice terminé
le 31 décembre

09

	2013	2012
Revenus		
Services portuaires	1 652 030 \$	1 346 995 \$
Revenus de location	6 393 685	7 074 649
Expédition et autres services	17 072	20 896
	<u>8 062 787</u>	<u>8 442 540</u>
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	909 459	860 908
Entretien et réparations	688 654	532 591
Honoraires professionnels et frais de consultation	801 709	871 532
Amortissement	1 677 440	1 751 817
Frais sur les revenus bruts	158 231	170 782
Autres dépenses d'exploitation	852 370	955 729
	<u>5 087 863</u>	<u>5 143 359</u>
Bénéfice avant frais d'intérêts et revenus de placement	<u>2 974 924</u>	<u>3 299 181</u>
Frais d'intérêts et revenus de placement		
Frais d'intérêts	(1 091 903)	(1 054 159)
Revenus de placement	122 983	92 990
	<u>(968 920)</u>	<u>(961 169)</u>
Bénéfice net de l'exercice avant le résultat global	<u>2 006 004</u>	<u>2 338 012</u>
Autre élément du résultat global		
Gain actuariel sur régime à prestations définies	87 000	29 000
Total du bénéfice net et du résultat global	<u>2 093 004 \$</u>	<u>2 367 012 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2013	2012
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	7 599 306 \$	6 427 622 \$
Comptes clients	456 044	787 932
Charges payées d'avance	91 884	75 723
Effet à recevoir échéant à moins d'un an	23 141	-
	8 170 375	7 291 277
Actif à long terme		
Effet à recevoir	108 686	-
Actif au titre de prestations constituées	41 000	-
Certificat de revenu de placement garanti	1 000 000	1 000 000
Immobilisations corporelles (Note 3)	58 153 765	57 306 745
Autre actif	251 612	-
	67 725 438 \$	65 598 022 \$
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 643 877 \$	1 123 784 \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 6)	898 720	1 749 628
	3 542 597	2 873 412
Passif à long terme		
Avantages sociaux futurs	182 505	160 992
Obligation au titre de prestations constituées	-	46 000
Dette à long terme (Note 6)	20 428 329	21 038 615
Revenu différé	10 144	10 144
	24 163 575	24 129 163
Capitaux propres		
Surplus d'apport	22 278 564	22 278 564
Autre élément du résultat global	18 000	(69 000)
Surplus	21 265 299	19 259 295
Total des capitaux propres	43 561 863	41 468 859
Total des passifs et capitaux propres	67 725 438 \$	65 598 022 \$

Au nom du conseil d'administration,



Président du conseil



Président-directeur général



Président du comité de vérification

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

1. Nature des activités

L'Administration portuaire de Belledune (« l'Administration ») a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et diriger le port de Belledune, ainsi que les immobilisations corporelles fédérales transférées par le gouverneur en conseil. L'Administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada. L'Administration opère sur une base commerciale et a pour mandat d'être financièrement autonome.

Le siège social et bureau principal de l'Administration est situé au 112, rue Shannon à Belledune, Nouveau-Brunswick, Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction des immobilisations, incluant les coûts d'emprunt d'une acquisition ou d'une construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année où l'immobilisation devient disponible pour utilisation en utilisant les taux fondés sur la durée de vie estimative des actifs. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Dragage	40 ans
Installations de mouillage	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Routes et surfaces	10, 20 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie estimative des éléments d'actif sont révisées chaque année et ajustées au besoin. Les gains et les pertes sur disposition

d'immobilisations sont déterminés comme étant la différence entre le produit de disposition et la valeur comptable résiduelle de l'immobilisation et sont comptabilisés aux bénéfices dans les autres revenus ou autres dépenses.

Les projets en construction sont transférés aux immobilisations corporelles lorsque l'actif est disponible pour utilisation et l'amortissement commence à ce moment.

Paiements tenant lieu d'impôts

Les paiements sont estimés par l'Administration en vertu de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts. Les frais courus sont réévalués chaque année et les coûts, s'il y a lieu, sont inscrits dans les états financiers de la période courante selon la meilleure information disponible.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la somme reçue ou à recevoir. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'Administration comptabilise le revenu de location en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail.

Prestations de retraite

L'Administration fournit des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime de retraite à contributions définies pour tous ses employés, à l'exception d'un employé qui est inclus dans le régime de retraite de la fonction publique qui est un régime de retraite à prestations définies enregistré au niveau fédéral.

Les coûts des prestations de retraite pour les régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés au moment où les employés actifs sont rémunérés.

Le régime de retraite à prestations définies comptabilisé par l'Administration détermine le montant des prestations de retraite que l'employé recevra lors de sa retraite en référence à la durée de service et aux niveaux de salaire. Les obligations associées

au régime de retraite à prestations définies résident avec l'Administration, même si les actifs du régime pour le financement du plan sont mis de côté.

Le passif comptabilisé dans le bilan pour le régime de retraite à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la date de report, moins la juste valeur des actifs du régime. Les actifs n'incluent pas les instruments financiers de l'Administration ni les biens-fonds occupés ou utilisés par l'entité.

La direction fait l'estimation de l'obligation au titre des prestations définies annuellement avec l'assistance d'un actuaire indépendant en utilisant la méthode des bénéfices projetés au prorata du service. L'obligation au titre des prestations définies utilise des estimations pour l'inflation, la mortalité et les niveaux de salaires anticipés.

Le facteur d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est déterminé en référence avec les investissements à revenu fixe de compagnie canadienne de haute qualité. Le taux de rendement prévu sur les actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque catégorie de classe d'actif en utilisant un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement prévu au cours d'une longue période de temps pour différentes classes d'actif. Les frais payables prévus par le régime ne sont pas déduits de ce taux de rendement prévu.

Les gains et les pertes actuariels découlant des ajustements d'expérience et des changements dans les hypothèses actuarielles sont imputés dans les autres éléments du résultat global dans la période où ils ont eu lieu. Les coûts de services passés sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices.

3. Immobilisations

			2013	2012
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	16 863 875 \$	- \$	16 863 875 \$	16 863 875 \$
Dragage	10 351 052	3 775 605	6 575 447	6 821 603
Installations de mouillage	33 294 319	13 729 615	19 564 704	20 220 914
Immeubles	11 875 023	2 420 104	9 454 919	9 654 476
Services public	6 726 893	4 090 382	2 636 512	2 837 424
Routes et surfaces	3 462 130	2 868 877	593 253	667 141
Machinerie et équipement	679 738	439 378	240 360	214 031
Mobilier et matériel de bureau	169 513	154 720	14 792	12 809
Projets de construction en cours	2 209 904	-	2 209 904	14 472
	<u>85 632 446 \$</u>	<u>27 478 681 \$</u>	<u>58 153 765 \$</u>	<u>57 306 745 \$</u>

4. Dépendance économique

Approximativement 57% (2012 - 61%) des revenus de location de l'Administration proviennent d'Énergie Nouveau-Brunswick. Le contrat de location avec Énergie Nouveau-Brunswick prend fin le

31 mars 2023, avec une durée additionnelle de renouvellement de 10 ans se terminant le 31 mars 2033.

5. Engagements

Frais reliés au revenu brut

Afin de maintenir les lettres patentes en règle, l'Administration est tenue de payer annuellement au Ministre des Transports des frais basés sur les revenus bruts de l'exercice.

L'Administration s'est engagée dans un contrat de location-exploitation pour de l'équipement de bureau requérant des débours futurs totalisant 9 264 \$ (15 956 \$ en 2012) au cours des deux prochaines années.

6. Dette à long terme

2013

2012

Emprunt bancaire, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 %, remboursable en versements trimestriels égaux de 785 714 \$ incluant capital et intérêt, arrivée à échéance en mars 2013.

- \$ 785 714 \$

Emprunt bancaire de 14 344 107 \$ portant intérêt à 5,29 % et 5 062 935 \$ portant intérêt à 4,58 %, remboursable en versements trimestriels égaux de 305 584 \$ et 101 084 \$ respectivement, incluant capital et intérêt, arrivant à échéance en avril 2016 et juillet 2016.

18 763 143 19 407 042

APÉCA, contribution remboursable à titre provisoire, sans intérêt, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit : niveau d'occupation de moins de 30 % - le paiement annuel est 0 \$; niveau d'occupation de 30 % à 50 % - le paiement annuel est de 100 000 \$; niveau d'occupation plus élevé que 50 % - le paiement annuel est de 320 000 \$.

Tout solde non remboursé après 15 ans devient alors non remboursable.

3 100 000 3 200 000

Ajustement d'intérêt imputé pour le prêt sans intérêt, le calcul des intérêts imputés est basé sur l'hypothèse que l'Administration aura un niveau d'occupation plus élevé que 50 % chaque année utilisant un taux d'actualisation de 4 %.

(536 094)	(604 513)
21 327 049	22 788 243

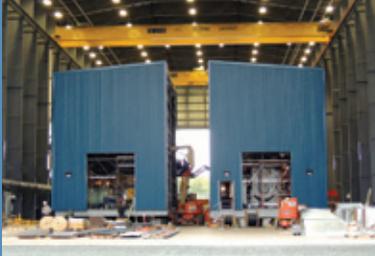
Moins : portion arrivant à échéance au cours de l'année

898 720	1 749 628
----------------	------------------

20 428 329 \$	21 038 615 \$
----------------------	----------------------

Les remboursements du capital de la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont dus comme suit :

2014	898 720 \$
2015	943 116
2016	987 258
2017	1 038 560
2018	1 084 788



JALONS

L'Administration portuaire de Belledune a de riches antécédents, parsemés de nombre de réalisations en développement d'infrastructures, en relations communautaires et en excellence sur le plan de l'expédition; et, tout cela, elle le doit à la fidélité de ses clients et aux partenariats d'excellence qu'elle a noués avec eux.

Énergie NB fête ses vingt ans au Port de Belledune



En 2013, Énergie NB a souligné son 20^e anniversaire au Port de Belledune! Au cours des deux dernières décennies, Énergie NB a créé des possibilités de développement des infrastructures au port et a agi comme moteur de croissance pour le Nord du Nouveau-Brunswick. Nous sommes fiers d'avoir comme partenaire étandard une société comme Énergie NB, qui a fait transité plus de 22 millions de tonnes de marchandises par le port.



Jalons



Shaw Resources célèbre cinq ans au Port de Belledune



Toujours en 2013, **Shaw Resources** a franchi sa cinquième année d'expédition à partir du port! Au moment de déterminer où se ferait son expansion, Shaw a choisi la région de Belledune en raison de la disponibilité de particules de scieries, de l'emplacement du port et de la main-d'œuvre qualifiée. Les activités de Shaw ne cessent de prendre de l'ampleur depuis le début de la production en 2008; la société est devenue un expéditeur de taille et un volet important de la diversification des activités prévues par le Port.